



Nom de la source

24 heures Montréal

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Régionale

Provenance

Montréal, Québec, Canada

Vendredi 21 décembre 2018

24 heures Montréal • p. 9 • 350 mots

# VILLE DE MONTRÉAL : LE SYNDICAT DES PROFESSIONNELS REJETTE L'OFFRE

SARAH DAOUST-BRAUN

24h

**Le Syndicat des professionnelles et professionnels municipaux de Montréal (SPPMM) n'a pas réussi à s'entendre avec la Ville pour renouveler sa convention collective, et a rejeté mercredi l'offre finale de la métropole.**

**2**<sup>4h</sup> Plus de 800 personnes se sont déplacées pour rejeter à 97 % la proposition patronale, qui avait été déposée lundi et que la direction du syndicat recommandait de ne pas accepter. Le **SPPMM**, qui représente 2000 employés, amorcerait donc en février une sixième année sans convention collective, puisque celle-ci est échue depuis 2014.

Pour le syndicat, l'offre de Montréal présente un recul des conditions de travail et de la rémunération globale par rapport à l'augmentation du coût de la vie.

Baisse des conditions

«Le message qu'on passe, c'est qu'on ne comprend pas pourquoi on baisse nos conditions. On demande de maintenir notre pouvoir d'achat, c'est essentiel », a soutenu la présidente du **SPPMM**, **Anne Dorais**.

Par exemple, les prochains professionnels retraités auraient aussi dû financer au complet leurs assurances médicales à partir de 2021, ce qui les placerait de-

vant un fardeau financier important, selon le **SPPMM**.

Aussi, les congés de maladie ne seraient plus remboursés à 100 % du salaire, mais plutôt à 80%, et la Ville se donnerait un droit absolu de modifier, créer ou abolir des fonctions. La métropole a réagi en fin de journée jeudi, soutenant que son offre finale et globale se basait sur la «capacité de payer des Montréalais» et son cadre financier, et s'est faite de façon équitable avec les autres groupes d'employés.

«Lors des négociations, la Ville de Montréal a toujours été guidée par le principe d'équité envers ses employés, et ce, en respect avec les ententes convenues avec d'autres groupes d'employés, depuis plus de deux ans, et des efforts qu'ils ont consentis », a-t-on déclaré par voie de communiqué.

La Ville, qui a pris acte du rejet, s'est dite en attente des explications du syndicat, indiquant que son offre a «fait suite à près de cinq ans de négociations ».

**Anne Dorais** présume que les deux parties retourneront à la table des négocia-

© 2018 24 heures Montréal. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

**PubliC** Certificat émis le 21 décembre 2018 à Marie-Pier Côté à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20181221-QVHM-2ad42550-04ec-11e9-9a7b-15fc91d14f7b